



**Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table**  
Maison des Sports de Touraine - BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY  
URSSAF : 37020337392141 - SIRET : 34025747600028 - NAF : 9312Z  
Tél. : 02 47 40 25 30 - Fax : 02 47 40 25 31  
E-Mail : [comite.tt37@wanadoo.fr](mailto:comite.tt37@wanadoo.fr)  
Site : <http://www.comite37tt.com>

**Parçay-Meslay, le 26 septembre 2019**

### Commission Féminine

<b>REGLEMENT SPORTIF COUPE MIXTE</b>
--

La Coupe MIXTE est réservée aux JOUEUSES et JOUEURS en possession d'une LICENCE TRADITIONNELLE ou PROMOTIONNELLE.

Elle aura lieu le :

**Dimanche 27 octobre 2019**

**à La Riche**  
Gymnase Paul Bert  
Rue Paul Bert  
37520 LA RICHE

**La compétition commencera à 10 h 30 avec un pointage à 10 h 00.**  
Juge-Arbitre : Frédéric MARTINEAU

*En fonction du nombre d'équipes inscrites, les organisateurs se verront le droit d'aménager les horaires et en informeront les participants en temps et en heure.*

### **TABLEAUX**

- TABLEAU 1 → équipes comprises entre 1000 et 1599,5 points
- TABLEAU 2 → équipes comprises entre 1600 et 1999,5 points
- TABLEAU 3 → équipes comprises entre 2000 et 2399,5 points
- TABLEAU 4 → équipes d'au moins 2400 points

### **COMPOSITION DES EQUIPES**

Chaque équipe devra être composée d'un joueur et d'une joueuse appartenant aux catégories **Benjamins à Vétérans** (depuis la saison en cours, les Benjamins et Benjamines sont autorisé(e)s à participer, « sans restriction », aux Epreuves Seniors), d'un même club ou de clubs différents, titulaires d'une licence traditionnelle ou promotionnelle.

De ce fait il est possible d'avoir comme composition d'équipe 2 licences traditionnelles ou 2 licences promotionnelles ou encore 1 licence traditionnelle avec 1 licence promotionnelle. La mise en tableau se fait par le cumul des points de chaque joueur et joueuse.

## **DEROULEMENT DE LA COMPETITION**

Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points selon l'ordre suivant : A-X / B-Y / Double / A-Y / B-X. Chaque rencontre se jouera au score acquis, dès qu'une équipe aura gagné 3 parties la rencontre sera terminée. Toute partie commencée devra aller à son terme.

Toutes les équipes d'une catégorie seront réunies dans différentes poules de 3. Le placement des paires dans les poules des tableaux sera effectué en fonction du nombre de points additionnés des joueurs de chaque paire. Dans la mesure du possible, deux équipes d'une même association ne seront pas dans la même poule sinon elles se joueront dès la première rencontre.

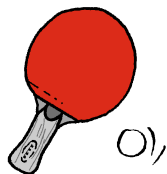
Le classement final de ces poules est déterminé par l'ensemble des rencontres gagnées. En sortie de poule et toujours suivant le nombre d'équipes engagées, chaque équipe sera reversée dans un tableau KO. Un classement intégral sera effectué à partir des demi-finales. Les équipes éliminées auparavant seront classées en fonction du tour auquel elles auront perdu et en fonction du classement des équipes qui les auront éliminées.

## **RESULTATS**

Les résultats individuels des joueurs et des joueuses ayant une licence traditionnelle seront saisis dans le système fédéral.

<b>ENGAGEMENT GRATUIT à l'aide du COUPON REPOSE JOINT</b>
---

Coupon-réponse à retourner **pour le Lundi 21 octobre 2019 (dernier délai)**  
Au Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table  
Maison des Sports de Touraine  
BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY



## COUPE MIXTE DU DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019



*à La Riche*

<b>EQUIPE</b>	<b>JOUEURS</b>	<b>TABLEAU</b>	<b>POINTS</b>
Equipe X	MARTIN Françoise (n°licence, club) DURAND Pierre (n° licence, club.)	2	1370 610
<b>Equipe 1</b>			
<b>Equipe 2</b>			
<b>Equipe 3</b>			
<b>Equipe 4</b>			
<b>Equipe 5</b>			
<b>Equipe 6</b>			

**Engagement gratuit**

Fait à ..... , le .....

Signature,